



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES
EN VERTU DES ARTICLES 90 DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET D.74 DU LIVRE IER DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Concerner la demande de la s.a. **Elicio, John Cordierlaan, 9 à 8400 OSTENDE** en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour **construire et exploiter 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 à 4,9 MW, une cabine électrique (cabine de tête) ainsi que la pose des câbles de raccordement entre les éoliennes et la cabine de tête, et créer des chemins d'accès et 5 aires de manutention**

Situation : Commune de Celles, le long de la chaussée de Renaix (N48), à l'est du village de Molenbaix.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Conformément aux modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du code de l'environnement, la durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B.

Le projet se situe en zone agricole et le demandeur sollicite une dérogation au plan de secteur sur base des articles D.IV.11 (actes et travaux relatifs aux constructions ou équipements destinés aux activités à finalité d'intérêt général visés à l'alinéa 1^{er}, 7^o, k), et relatifs à la production d'énergie destinée exclusivement à la collectivité et D.IV.13 du CoDT.

Le dossier de demande de permis comprenant l'étude d'incidences sur l'environnement peut être consulté gratuitement à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, aux lieux et heures des séances de clôtures repris ci-dessous. Date de l'affichage : 3/10/2024.

Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées
8/10/2024	12/11/2024	Administration communale de Celles - Service Urbanisme Rue Parfait 14, 7760 Celles (2 ^e étage) UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS – Contact : Mme Séverine Coussé : 069/85.77.76 - urbanisme@celles.be Clôture le 12/11/2024 à 11h	Administration communale de Celles Service Urbanisme Rue Parfait 14 7760 Celles Ou urbanisme@celles.be
8/10/2024	12/11/2024	Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville 1, 7911 Frasnes-lez-Buissenal Horaire : chaque jour ouvrable de 9h à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 16h, uniquement sur rendez-vous – Contact : Mme Angeline Bertoux : 069/87.16.38 Clôture le 12/11/2024 à 10h	Administration communale de Frasnes-lez-Anvaing - Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal Ou environnement@frasnes-lez-anvaing.be
8/10/2024	12/11/2024	Administration communale de Tournai Service Urbanisme Avenue de Maire, 175 (entrée via la rue Lefebvre Caters) - Contact : 069/33.23.14 - Horaire : du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9 h à 12 h, le mercredi et le vendredi de 13h45 à 15h45 et les lundis 14/10/2024 & 28/10/2024 de 16h à 20h Clôture le 13/11/2024 de 14h30 à 14h45	Administration communale de Tournai – Service Urbanisme Rue Saint Martin, 52 7500 TOURNAI Ou service.urbanisme@tournai.be
8/10/2024	12/11/2024	Administration communale de Pecq Service Urbanisme Rue des Déportés 10, 7740 Pecq Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45, les mardis et mercredis de 12h30 à 15 h 45, les samedis de 9h15 à 11h15 (service population – sur rendez-vous, contact : 069/25.95.13). Clôture le 12/11/2024 à 10h	Administration communale de Pecq - Service Urbanisme Rue des Déportés 10, 7740 Pecq Ou gaelle.gaillard@pecq.be
8/10/2024	12/11/2024	Administration communale de Mont-de-l'Enclus Service Travaux-environnement Place d'Amougies (AM) 2, 7750 Mont-de-l'Enclus Horaire : chaque jour ouvrable de 9h à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 16h et 1 ^{er} samedi du mois, uniquement sur rendez-vous – Contact : 069/76.82.63 (Choix 1 : Administration Communale – ext. 5) Clôture le 12/11/2024 à 10h	Administration communale de Mont-de-l'Enclus - Service Travaux- Environnement Place d'Amougies (AM) 2, 7750 Mont-de-l'Enclus Ou vandenhaute.n@montdelenclus.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des administrations communales dans le délai susmentionné, pendant toute la durée de l'enquête. A peine de nullité, les envois par courriers ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : **Elicio, John Cordierlaan 9, 8400 OSTENDE** (Mme Heidi Thoms – 04/220.10.27 ou heidi.thoms@elicio.be) ;
- de l'auteur de l'étude d'incidences : **Sertius Avenue A. Fleming 12, 1348 Louvain-la-Neuve** (M. Tanguy Dejaegere – 010/23-79-30) ;

Et auprès des autorités compétentes :

- du Fonctionnaire Technique : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Département des Permis et Autorisations, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.82.34).
- du Fonctionnaire Délégué : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, Place du Béguinage 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.92).

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur l'objet de l'enquête.

Pour le Collège communal de CELLES,

La Directrice générale f.f.
J. SOYEZ

Le Bourgmestre
M. BUSINE